

Communiqué de presse

Jeudi 8 novembre 2012



START-UP/ JEUNES ENTREPRENEURS : LES GRANDS OUBLIES DU RAPPORT GALLOIS ET DES MESURES DU GOUVERNEMENT.

Si le gouvernement a pris la mesure de l'urgence de la situation économique, les réponses apportées ne semblent pas suffisamment tournées vers ce qui peut faire la force économique d'avenir de notre pays : les start-ups et PME.

En commandant à Louis Gallois un rapport sur l'industrie, le gouvernement s'est penché sur seulement 12% des emplois en France. Certes, il est vital de réindustrialiser la France, mais nous pensons qu'il est également important de donner les moyens à ce qui peut permettre à la France de tirer son épingle du jeu dans la compétition mondiale : l'innovation et les services à fortes valeurs ajoutées.

Les moineaux font des propositions pour les start-ups et les PME

Nous sommes des jeunes entrepreneurs, issus des [mouvements des moineaux](#). Nous voulons faire de nos jeunes projets, des champions mondiaux. Nous avons les capacités pour croître et recruter. Nous acceptons de prendre des risques pour créer, mais les freins administratifs qui brident notre développement peuvent nous être fatals. La structure de marché entre les grands groupes et les start-ups/ PME n'est pas la même. Nous faisons face à des carnets de commandes inconstants et nos structures ne peuvent pas absorber efficacement les coûts administratifs, les rigidités du marché du travail et l'instabilité fiscale. Il est temps d'être audacieux. Voici nos propositions.

1. Accord confiance Start-up

a/ Dans nos entreprises, les salariés sont, sans doute plus qu'ailleurs, mobilisés, impliqués et acteurs des défis que leur entreprise doit relever. Nous demandons à ce que l'on fasse **confiance** aux entreprises et aux salariés pour qu'ils puissent **bâtir ensemble** leur projet avec plus de liberté. Cela impliquerait, **pendant les trois premières années après création** :

- De pouvoir **déroger au code du travail** et notamment aux durées conventionnelles du travail.
- De **créer un contrat start-up** dont les conditions sont plus souples, et dont une partie de la rémunération peut être facilement alignée sur les résultats et des objectifs fixés.

b/ Les charges sociales **devraient être exonérées** pour les deux premiers salariés sur une période de deux ans pour inciter au développement de l'activité et la création d'autres emplois.

c/ Les premières années, à défaut de pouvoir attirer des talents avec des salaires élevés, nous souhaitons les intéresser au capital. Nous demandons la mise en place d'un système simple **d'attribution au salarié d'actions gratuites ou à prix réduit**, sans taxation sur les plus-values lors ces attributions.

d/ Le statut **d'auto-entrepreneur devrait être étendu pour les SARL**, qui ont les mêmes niveaux de chiffres d'affaires. Ainsi, le statut *autoentrepreneurial* pourra être le premier étage de la fusée pour toute nouvelle entreprise.

2. Un Small Business Act audacieux

a/ Nous demandons la création d'un **guichet unique des start-ups** dans chaque région avec une assistance comptable, juridique, financière, en ressources humaines, propriété intellectuelle etc. Cette mesure peut s'accompagner d'un **chèque service** à dépenser chez les professionnels afin de faciliter l'accompagnement des entrepreneurs. C'est à ce même guichet que l'entrepreneur ferait toutes ses **démarches administratives** qui devront toutes être **dématérialisées**. Ces dernières sont un coût très important pour une jeune structure et doivent être simplifiées. A ce titre, nous **regrettons que la réduction des charges n'aient pas été privilégiée aux crédits d'impôts** qui représentent une n-ième niche fiscale complexe et qui nécessitera la mobilisation de ressources humaines et financières pour en obtenir le bénéfice. Nous sommes favorables à un **dispositif « gagnant-gagnant »** afin que cette mesure ne conduise pas à l'augmentation des dividendes des grands groupes, mais bien à l'investissement et l'emploi.

b/ L'attribution de **40% des marchés publics** à horizon 3 ans aux PME. Nous demandons pour ce faire l'ouverture des données publiques (« **Open Data** ») en matière d'attribution des marchés publics afin de garantir une transparence totale.

c/ Peu d'acteurs font confiance aux start-ups et PME, notamment la première année, ce qui rend le recours aux crédits très difficile et complique la gestion de **trésorerie**. Les PME n'ont pas les capacités pour faire respecter à leurs clients les **délais de paiement**, ou au risque de perdre ce dernier. Ainsi, nous demandons à ce qu'un dispositif **d'incitation à l'investissement dans les PME** soit mis en place.

Nous lançons ainsi un appel pour une véritable collaboration participative de tous les entrepreneurs via la tribune <http://moineaux.smart-tribune.com/> et souhaiterions être reçu par le gouvernement pour lui faire part de nos propositions.

Contact

Bastien Le Coz
06.64.76.92.15
bastien@bachelier2012.fr
[@bastlc](https://www.instagram.com/bastlc)

Benjamin Suchar
06.67.79.57.99
ben@yooopies.fr
[@bensuch](https://www.instagram.com/bensuch)

Frédéric Pelouze
06.64.35.80.32
fredericpelouze@alterlitigation.com
[@fredericpelouze](https://www.instagram.com/fredericpelouze)